



DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-OUEN L'AUMÔNE

\*\*\*

Séance ordinaire du 30 mars 2023  
Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 35  
Délibération publiée sur le site de la Commune

\*\*\*

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le trente mars à la Mairie à 20h30, sous la présidence de Laurent LINQUETTE, Maire ;

**PRÉSENTS** : Roland MAZAUDIER, Françoise LESCOËT, Gilbert DERUS, Harielle LESUEUR, Antoine ARTCHOUNIN, Laurence MARINIER, Frédéric MOREIRA,

Alain RICHARD, Marie MAZAUDIER, Marie-Claude CLAIN, Bernard ROZET, Marc BILLAND, Saïd BOURDACHE, Benoît DUFOUR, Adeline GELYS, Chrystelle ZAMI, Cédric BEN AMMAR, Romain TOSELLO-ORSOLLA, Yasmine MESSAOUDI, Véronique PELISSIER, Béatrice PRIEZ, Isabelle YATOUNGOU, Nadia BERTRAND, Marie-Noëlle FRATANI, Sylvain BERTHE ;

**POUVOIRS** :

Annaëlle CHATELAIN qui avait donné pouvoir à Laurent LINQUETTE ;  
Ayda HADIZADEH qui avait donné pouvoir à Frédéric MOREIRA ;  
Serge GOUGEROT qui avait donné pouvoir à Antoine ARTCHOUNIN ;  
Ali BOUGAA qui avait donné pouvoir à Laurence MARINIER ;  
Emmanuèle PROD'HOMME qui avait donné pouvoir à Marie MAZAUDIER ;  
Elisabete CORREIA MONTEIRO qui avait donné pouvoir à Marc BILLAND ;  
Farida AIT SI ALI qui avait donné pouvoir à Roland MAZAUDIER ;  
Guillaume POUJOL DE MOLLIENS qui avait donné pouvoir à Véronique PELISSIER ;

**EXCUSÉS** : Henri POIRSON.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Gilbert DERUS.

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2022 COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12 et L.2121-31 ;

VU le compte de gestion du budget général 2022 transmis par le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Cergy-Pontoise conforme au compte administratif examiné par le conseil municipal de ce jour ;

VU l'avis de la commission municipale du 23 mars 2023 ;

VU le rapport d'Antoine ARTCHOUNIN présentant le compte de gestion pour 2022 du budget général ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS PAR 27 VOIX POUR ET 7 VOIX CONTRE (Véronique PELISSIER, Béatrice PRIEZ, Isabelle YATOUNGOU, Nadia BERTRAND, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Marie-Noëlle FRATANI et Sylvain BERTHE) ;**

**APPROUVE** le compte de gestion du budget général 2022 du Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Cergy-Pontoise, tel que présenté dans le document ci-joint.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le 13/04/2023

Le Maire

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le secrétaire de séance

Laurent LINQUETTE

Gilbert DERUS